

Consultation du BAPE sur la gestion de l'eau

QUESTION : Faire le dernier compte rendu de l'état de situation des municipalités relativement aux projets de gestion des neiges usées

RÉPONSE :

Situation générale sur les déversements dans les cours d'eau

La majorité des petites et moyennes municipalités ont cessé leurs déversements dans les cours d'eau en cessant la cueillette des neiges ou en les relocalisant dans d'autres dépôts terrestres qu'elles possédaient déjà.

Les villes de plus grande importance ne pourront pas toutes cesser leurs déversements dans les cours d'eau parce que les infrastructures nécessaires ne sont pas complétées, mais les programmes de correction devraient être complétés pour la date butoir du 1^{er} novembre 2000.

Situation dans chacune des régions

Aucun déversement dans les régions

01 (Bas St-Laurent) , 05 (Estrie), 07 (Outaouais), 08 (Abitibi-Témiscamingue), 09 (Côte Nord), 13 (Laval), 15 (Laurentides).

Déversements avec travaux de correction en cours ou à faire

02 (Saguenay—Lac-St-Jean) : Jonquière

03 (Québec) : Malbaie

04 (Mauricie) : Cap-de-la-Madeleine, Shawinigan, Ste-Anne-de-la-Pérade, Trois-Rivières et Trois-Rivières Ouest

06 (Montréal) : Montréal, Montréal-Est, Verdun, Lasalle et Pointe-Claire

11 (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine) : Cap-Chat, Gaspé, Sainte-Anne-des-Monts

12 (Chaudière-Appalaches) : Charny

14 (Lanaudière) : Joliette, Lavaltrie.

16 (Montréal) : municipalités de Verchères, Tracy, St-Hubert, Longueuil
entrepreneurs privés dans les municipalités de Sorel et St-Athanase

17 (Centre-du-Québec) : Bécancour, Nicolet.

Direction des politiques du secteur municipal
Ministère de l'Environnement du Québec

1999-05-20